

2018

Nov. | Déc.

VILLE de  
Pont  
Claix

SUR LE

PONT

#62

Ville de Pont de Claix

journal d'information municipale

ACTUALITÉS > DÉPLACEMENT DE LA GARE | LOGEMENTS SOCIAUX : LA VILLE CONVENTIONNE  
AVEC LA SDH | LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE | ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE



DOSSIER

—● NOUVEL HORIZON POUR LES ÎLES DE MARS-OLYMPIADES



**CHRISTOPHE FERRARI**  
MAIRE DE PONT DE CLAIX  
PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES  
MÉTROPOLE

## S'adapter sans dégrader le service public

Comme vous le savez, étant au bureau de l'association des Maires de France, nous mesurons les impacts terribles qu'ont eus les baisses de dotations de l'État depuis près de 6 ans. À Pont de Claix ce sont près de 1,6 million d'euros que l'État, quels que soient les gouvernements, a ponctionnés sur les recettes de notre commune. **Ce sont 1,6 million d'euros qui ont disparu pour toujours de nos comptes.** 1,6 million d'euros c'est l'équivalent de 32 postes d'agents municipaux. **1,6 million d'euros c'est le budget annuel des sports, ou de la culture, ou du social.** En 2015, la Chambre régionale des comptes (CRC) a réalisé un audit de nos comptes et a formulé plusieurs recommandations. La première recommandation nous demandait d'améliorer notre épargne nette (les recettes moins les dépenses), la deuxième de réduire les dépenses de fonctionnement dont la masse salariale pour améliorer notre autofinancement. Des recommandations qui ont toutes été entérinées par l'ensemble des groupes politiques du Conseil municipal. **Alors quels choix avons-nous ?** Appliquer ces recommandations, car le danger aurait été fort si nous ne les respections pas, de nous retrouver dans le réseau d'alerte préfectoral et d'avoir une situation financière précaire fragilisant nos politiques publiques et nous rendant moins attractifs vis-à-vis des banques pour emprunter afin d'investir notamment. Nous avons également fait le choix de nous désendetter chaque année tout en ayant un très fort niveau d'investissement.

Notre choix a été de préserver le service public municipal : l'éducation, la culture et les politiques familiales, les politiques en direction des personnes âgées (tout a été maintenu pour celles-ci), les politiques de solidarités. **Comment avons-nous fait ? Nous avons été attentifs à chaque euro dépensé !** Et de vérifier lors du départ d'un agent en retraite, comment nous maintenons le service, soit en le remplaçant soit en réorganisant les équipes sans le remplacer, en tenant compte de l'expertise des directions de services. Certains secteurs ont vu des créations de postes, comme la petite enfance où nous avons créé des places en crèche. Nous avons maintenu une ATSEM par classe en maternelle également. Nous anticipons aussi les besoins dans les équipes techniques sur l'entretien des espaces publics dès lors que nous créons de nouveaux espaces.

**Bref, nous nous adaptons à cette crise en préservant l'essentiel.** Nous avons aussi fait le choix de remplacer systématiquement les postes de soins en cas d'absence à l'Ehpad. Nous travaillons à l'amélioration de la qualité de vie au travail dans le cadre du dialogue social, nous poursuivons notre action pour la résorption de la précarité aussi bien statutaire que financière, d'ailleurs grand nombre d'agents ont pu être titularisés à travers le dispositif Sauvadet. **Une approche raisonnée donc !** À titre d'exemples, aucune commune aujourd'hui ne remplace systématiquement les départs d'agents en retraite ; près de 8 à 10 postes ont été supprimés par an à Fontaine depuis 2014 ; environ 25 depuis 2014 à Eybens et enfin une quarantaine à Échirolles depuis 2014 également.

**S'adapter est un devoir si l'on veut préserver le service public.** Celles et ceux qui ici ou là ne proposent pas cette adaptation devront nous dire ce qu'ils supprimeront comme services publics ou de combien ils augmenteront les impôts ou le prix des services à la population.

# SUR LE PONT #62

journal d'information municipale

## EN COUVERTURE

*Vue du projet d'aménagement, liaison piétonne Îles de Mars-Olympiades*

Directeur de publication

Christophe Ferrari

Rédaction, réalisation

Service communication

F. Albe, S. Bellenger, O. Latour, F. Maurice-Laforge

Crédits photos

Service communication, Manogre, P. Palamini, M. Raveton

Impression 5800 exemplaires

Technic-Color 04 76 33 28 68

N° ISSN 1245-1371



3/11

ACTUALITÉS

*Un large tour d'horizon de l'action publique*

12/15

DOSSIER

*Un nouvel horizon pour les Îles de Mars-Olympiades*

16/17

ZOOM SUR

*Développement durable : agir encore et toujours*

18/19

VILLE VIE ASSO'

*Des nouvelles des associations pontoises*

20/21

AGENDA

*Les rendez-vous festifs, institutionnels, culturels...*

# La gare SNCF au bon endroit

Alors que les premiers rails de l'extension de la ligne A du tram ont été installés sur le territoire de la commune, le chantier d'aménagement du pôle d'échanges multimodal débutera en janvier. Avec la confirmation qu'il accueillera en son sein les services liés au transport ferroviaire.

Lieu où se connectent les différents modes de transports : train, tram, bus et vélo, le futur pôle d'échanges de Pont de Claix sera implanté au terminus de la ligne A du tram (av. général De Gaulle). Il facilitera les correspondances pour les liaisons de proximité, tout en offrant des services adaptés aux besoins des usagers. Ces derniers bénéficieront sur place, c'est aujourd'hui une certitude, de ceux la SNCF. Pour cela, l'actuelle gare de Pont de Claix sera transférée. Pour le maire, Christophe Ferrari, c'est une très bonne nouvelle : « Nous souhaitons cette décision afin de donner au pôle d'échanges multimodal une réelle cohérence d'ensemble et pour offrir aux usagers un équipement situé en dehors du périmètre lié aux risques industriels



de la plate-forme chimique. Le choix de déplacer la gare actuelle a d'ailleurs été préconisé par l'État dans le cadre du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Cet été, le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a aussi apporté sa contribution en demandant aux services de la SNCF d'accélérer le processus de déplacement prévu en 2022 ».

**Dès 2022, l'accès aux trains de la ligne Grenoble-Gap se fera au sein du futur pôle d'échanges multimodal.**

En attendant il s'agit, pour le maire et président de Grenoble-Alpes Métropole, de continuer à œuvrer pour que la ligne Grenoble-Gap, ne soit pas supprimée par la SNCF dont l'État est actionnaire majoritaire. « Sur ce point, nous sommes en accord avec la Région et le Département de l'Isère qui soutiennent le maintien de cet axe essentiel puisqu'il permet aux habitants des territoires ruraux proches de venir dans l'agglomération en empruntant quotidiennement le TER. À l'échelle de la métropole, nous voulons aller plus loin encore avec le renforcement de ce type de déplacement. L'idée étant de mettre en service au nord et au sud, ainsi qu'à l'est et à l'ouest du territoire un véritable RER métropolitain plus rapide et capable d'offrir un nombre de trains parfaitement adapté ».



## INFOGRAPHIE

Le 24 septembre dernier, les parents d'élèves se sont exprimés sur la question des rythmes scolaires des élèves de maternelle et d'élémentaire de la commune. Le scénario d'un temps scolaire réparti sur 4 jours a été retenu. Si les avis des conseils d'écoles concordent avec le vote des parents, les services de la Ville se mettront à pied d'œuvre pour mettre en place cette réorganisation qui suppose de nombreux changements : définition des horaires des écoles, élaboration des plannings des multiples intervenants et agents. Il s'agira également d'évaluer le nombre d'animateurs nécessaires pour encadrer les différents temps périscolaires. Au printemps, les parents seront informés des nouveautés afin de préparer une rentrée 2019 tout en douceur.

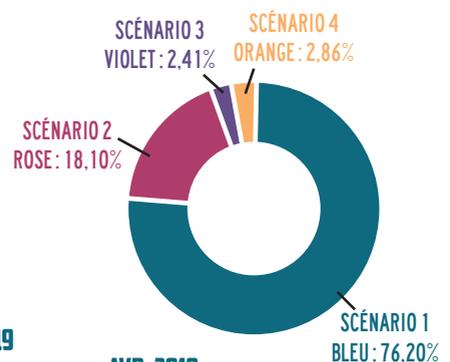
## RYTHMES SCOLAIRES : PRÉPARER LA RENTRÉE 2019

### RÉSULTATS DU VOTE DU 24/09/18

CORPS ÉLECTORAL :  
1722



873 VOTANTS



### SUITE DU PROCESSUS

**NOV. 2018**  
POSITIONNEMENT  
DES CONSEILS  
D'ÉCOLES

**FEV. 2019**  
DÉPÔTS DES  
DEMANDES  
AUPRÈS  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

**AVR. 2019**  
DÉCISION  
FINALE DE  
L'ÉDUCATION  
NATIONALE



03/09

TEMPS FORT



Début septembre, plus de 1 100 élèves ont retrouvé le chemin de l'école. Comme chaque année, le maire, Christophe Ferrari et l'adjointe à l'éducation populaire, Corinne Grillet, sont venus les saluer au sein même de leurs établissements. L'objectif de ces visites était de faire le point avec les enseignants. Des échanges d'autant plus importants cette année en élémentaire où le dédoublement des CP est devenu effectif. Pour accompagner ce changement, la Ville a multiplié les efforts afin d'équiper les salles de classe nécessaires.



## AMÉNAGEMENT

## Verdure, détente et loisirs

*Le projet du futur parc des Minotiers, deux hectares situés depuis la voie Gay-Lussac jusqu'à la rue Mounier, est désormais acté. Il a bénéficié d'une concertation avec les habitants du secteur qui ont participé pleinement au choix et à l'implantation des divers aménagements prévus.*

Avec l'arrivée du tram A en décembre 2019, le quartier des Minotiers va pouvoir se développer et accueillir sur deux décennies des constructions nouvelles nécessaires à l'accroissement de l'offre de logements. Le souhait des élus de la Ville est de transformer la zone en respectant l'aspect tranquille et aéré de cette partie du territoire communal. D'où la volonté forte de créer de vastes espaces verts comme le parc des Minotiers, dont le début des travaux est prévu au mois de mars 2019 pour se terminer en fin d'année.

Au fil des rencontres avec les habitants, animées par Maxime Ninfos, adjoint à la démocratie locale et Louisa Laïb, conseillère municipale déléguée aux Ateliers publics urbains, plusieurs aménagements

ont été décidés. Le futur parc offrira ainsi au cœur de ses grandes pelouses arborées une zone de jeux pour les 0-3 ans, une zone d'activités pour les 3-12 ans et plus (terrain d'aventures et parcours sportif) et une zone de détente équipée, entre autres, de tables de pique-nique. Les habitants ont voulu que soient conservées les buttes de pelouses déjà présentes au sud du parc. Ils ont également tenu à l'éloignement des zones de jeux pour éviter les nuisances sonores au niveau de la résidence du Canton et à l'épaississement de la lisière qui la sépare du parc.

Sur la pointe nord, la réserve foncière destinée à accueillir d'ici plusieurs années des logements sera mise en herbe et servira de zone pédagogique, notamment pour les écoliers



**Trois Ateliers publics urbains ont permis aux riverains de donner leurs avis sur les différentes zones de loisirs et de jeux.**

du secteur qui pourront jardiner et observer les insectes et les plantes.

Le parc sera accessible jour et nuit avec un éclairage adapté selon les zones et les heures. Le budget global porté par la Ville se situe autour de 1,3 million d'euros.

POUR DÉCOUVRIR LE PLAN GÉNÉRAL DU PARC : [WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR/GRANDS\\_PROJETS/LES\\_MINOTIERS](http://WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR/GRANDS_PROJETS/LES_MINOTIERS)

# Pister les effets de la pollution

Muriel Raveton est enseignante-chercheuse à l'Université de Grenoble au sein du Laboratoire d'écologie alpine de Grenoble. Cette scientifique, qui fut élève au collège des îles de Mars, encadre avec Stéphane Reynaud une étude consacrée à l'impact de certains produits chimiques sur les batraciens (grenouilles et xénope).

« Nos récentes recherches viennent d'être publiées dans une importante revue américaine de portée internationale. Elles mettent en évidence une nouvelle hypothèse scientifique qui contribuerait à expliquer le fort déclin depuis plus de 40 ans des populations d'amphibiens à l'échelle planétaire », explique Muriel Raveton.

Ces animaux sont particulièrement vulnérables parce qu'ils vivent dans des zones humides au contact d'eaux douces de plus en plus polluées par les rejets humains. Parmi les produits que l'on détecte dans ces eaux, on relève la présence de perturbateurs endocriniens comme le triclosan, un antimicrobien présent dans les cosmétiques ou les shampoings par exemple. « Les amphibiens tiennent



un important rôle de sentinelles de notre environnement. Nous avons travaillé avec des spécimens de laboratoire que nous avons exposés à des concentrations de polluants compatibles avec les doses environnementales, mais également en-dessous du seuil autorisé par la réglementation pour l'eau de consommation. Les résultats obtenus démontrent que les animaux exposés développent une intolérance au glucose, des problèmes

**Les amphibiens sont menacés depuis des décennies par la pollution des eaux. Les étudier permet de pointer les produits les plus néfastes pour l'environnement et la biodiversité.**

hépatiques, une hypersécrétion d'insuline typique d'un diabète de type 2 et qu'ils présentent un succès de reproduction plus faible. Ces changements au niveau du métabolisme, insoupçonnés jusqu'ici, ont également des effets sur la progéniture des amphibiens exposés. On observe ainsi un retard de croissance des têtards, dont certains présentent une petite taille à l'âge adulte ».

Comme d'autres, les travaux du Laboratoire d'écologie alpine de Grenoble sont très précieux pour l'avenir de notre santé. Ils servent à comprendre mais aussi à prévenir les dangers en tentant de faire évoluer la législation sur l'utilisation de certains produits. On se rappelle ainsi du bisphénol A, qui a été interdit en 2015 dans tous les emballages alimentaires.

## Colis de Noël

Comme chaque année, la Ville offre aux personnes âgées de plus de 70 ans un colis de Noël, salé ou sucré. La distribution aura lieu :  
- mardi 11 décembre de 8h à 10h au centre social Jean Moulin et de 10h à 12h à l'Ehpad,  
- jeudi 13 décembre de 8h à 10h à Flottibulle, de 10h à 12h à la Maison de l'habitant et de 14h à 16h à la Maison des associations.

> Renseignements :  
service Soutien à domicile  
04 76 29 80 22

## Fonds de Participation Métropolitain

Ce dispositif est destiné à subventionner tout ou partie de projets montés par au moins deux habitants de la métropole grenobloise ou par une association dont l'objet est de favoriser la participation citoyenne. L'aide peut aller de 300 à 3 000 euros. Date limite de dépôt des dossiers : 18/11/18. Clôture des votes : 9/12/18. Comité d'attribution : 13/12/18.

> Renseignements :  
www.participation.lametro.fr  
rubrique appel à projets

## En voiture Simone !

C'est au numéro 1 de la place Salvador Allende que EVO Conduite, une auto-moto école a ouvert ses portes il y a quelques mois. Elle dispense la formation aux codes de la route voiture et moto ainsi que l'apprentissage pratique qui suit.

> Renseignements :  
04 76 71 38 41 ou  
06 10 92 51 95

## Permanences du maire

Vous souhaitez rencontrer Christophe Ferrari pour échanger avec lui sur un projet, une préoccupation... ? Deux permanences du maire sont prévues les lundis 12 novembre et 17 décembre de 17h à 20h.

> Permanences réservées aux Pontois. Prise de rendez-vous obligatoire auprès du cabinet du maire au 04 76 29 80 80 ou 04 76 29 86 86

63

C'est le nombre de commerces de proximité sur la commune, dont plus de la moitié se trouvent dans le secteur du centre-ville. À Pont de Claix, les consommateurs ont la chance de disposer de bars, tabacs, boulangeries, pharmacies, restauration rapide ou traditionnelle, salons de coiffure, pressing, commerces alimentaires, épiceries, primeurs, boucheries, instituts de beauté ou de bien-être, opticiens, et même une bijouterie ! Ces commerces, qui subissent la concurrence de la grande distribution et de la vente en ligne, sont essentiels à la qualité de vie dans les quartiers et apportent des services quotidiens aux habitants. Pour les plus âgés et les moins mobiles, cette proximité est indispensable. Outre le centre-ville, les commerces pontois se concentrent autour de quatre pôles : Grand Galet, Olympiades, Saint André et Arc-en-ciel. Les commerces de bouche représentent près des deux tiers des domaines d'activités.

« Je vis dans le quartier Arc-en-ciel depuis 13 ans, avec mon mari et mes trois garçons. J'ai été buraliste à la Luire, à Echirolles, avant de passer au salariat quelque temps. C'est mon fils qui m'a suggéré de regarder en bas de la maison ! L'ancien propriétaire cherchait à vendre depuis plusieurs années. Je lui ai fait une offre, qu'il a acceptée. J'ai acheté le fonds de commerce. Nous avons entrepris des travaux, changé la configuration et l'orientation de la boutique. Après deux mois, nous avons ouvert, le 14 mai dernier. La première semaine, il n'y a eu personne ! Maintenant c'est bien parti. Nous vendons des cigarettes, timbres, bonbons, cartes, timbres fiscaux et timbres amendes.

Nous faisons aussi PMU, Française des jeux et relais colis. On travaille en famille : ma belle-soeur est en train de se former, elle sera mon employée. Il y a des inquiétudes ici, parce que les commerces voisins sont en vente. Pourtant, il y a un énorme potentiel : beaucoup de population, dont de nombreuses personnes âgées, et peu d'offre commerciale. Il faut se donner du mal, et rester raisonnable sur les prix, mais ça en vaut la peine. »



Isabelle Vincent, buraliste au centre commercial Arc-en-ciel

08/09

TEMPS FORT



La rentrée des associations de la Ville s'est déroulée au boulodrome dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Découvrir, s'informer, s'inscrire : tous les prétextes étaient bons pour flâner dans les allées du Boulodrome et profiter des démonstrations en tout genre proposées durant cette journée. Julien Dussart, adjoint en charge des sports, de la vie associative et de l'animation de la ville a rappelé lors de son discours le soutien de la municipalité au monde associatif et a souligné le maintien des subventions apportées.

La journée s'est terminée par la remise des prix aux meilleurs clubs sportifs (voir p. 19).





6/07

TEMPS FORT

Le maire Christophe Ferrari, l'adjointe à l'éducation populaire, Corinne Grillet et les élus de Pont de Claix ont inauguré l'école maternelle Saint-Exupéry en présence du sénateur de l'Isère, Didier Rambaud, de la vice-présidente du Département Sandrine Martin-Grand, de la directrice de l'Académie scolaire, Viviane Henri, d'élus locaux, d'enseignants et de parents d'élèves. Les Pontois présents ont pu apprécier les locaux très lumineux, le nouveau réfectoire et la cour équipée de jeux. L'ensemble de l'ex-groupe scolaire Villancourt porte désormais le nom de Saint-Exupéry, en hommage au parcours humaniste de ce grand écrivain et pilote.

## HABITAT

## Coordonner les moyens pour proposer des logements accessibles à tous

*La Ville de Pont de Claix et la Société Dauphinoise de l'Habitat (SDH) souhaitent s'engager ensemble pour préserver l'avenir du logement social et garantir dans ce domaine des principes d'égalité, de solidarité et de justice. Pour cela, elles ont conclu une première convention d'objectifs sur 3 ans.*

Avec un parc de 570 logements, la SDH est un bailleur important à l'échelle du territoire pontois. En coordonnant ses moyens avec ceux de la Ville, l'organisme souhaite mener des actions communes et cohérentes susceptibles de renforcer la mixité sociale et une offre de logements aux loyers abordables. La convention qui lie désormais les deux partenaires met en évidence des engagements respectifs qui seront réactualisés chaque année, en fonction du bilan des actions effectuées et des projets à venir. Ils concernent les travaux de réhabilitation ou d'aménagement des logements gérés par la SDH, la construction de logements



sociaux et de logements en accession sociale à la propriété, la vente de certains logements sociaux et l'acquisition de locaux appartenant à la Ville. Dès 2019, une première opération de réhabilitation thermique sera menée sur les immeubles d'habitation des Îles de Mars, pour un budget de

**En 2017, dans la métropole, 15 000 demandes de logements sociaux ont été enregistrées, dont 1 420 à Pont de Claix.**

11 millions d'euros auquel participent Grenoble-Alpes Métropole et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La convention entre la Ville et la SDH marque avec force la volonté de lutter contre la crise du logement, avec l'idée de construire mais aussi d'entretenir les résidences les plus anciennes pour ne pas créer de déséquilibre et d'inégalité. Ces deux axes de travail devraient permettre aux familles de changer de logement sur Pont de Claix, de s'inscrire ainsi dans un parcours résidentiel indispensable dès lors que les besoins de chacun évoluent au fil des années (naissance, recomposition familiale, vieillissement...).

# Jusqu'au bout de la vie

*Les familles des résidents de l'Ehpad ont été invitées à discuter de la fin de vie avec des professionnels de santé. Deux séances à la résidence Irène Joliot-Curie ont permis d'aborder des questions médicales et psychologiques.*

La fin de vie est une période difficile, délicate à aborder et pourtant capitale pour les patients et leur entourage. Une première rencontre destinée aux familles était organisée avec le médecin Mathilde Bouteiller et l'infirmière Louisa Lellou, toutes deux salariées de la plate-forme Coordination proximité santé. Cette séance, à laquelle participaient une demi-douzaine de familles, a permis d'évoquer le volet médical et notamment de clarifier des définitions. On y a appris que la « fin de vie » ne répond pas à des critères objectifs mais correspond au moment où l'équipe soignante ne serait pas surprise de la mort du patient atteint d'une maladie incurable dans les 6 mois. Les soins palliatifs quant à eux interviennent quand la personne ne peut plus guérir. On fait alors en sorte que son



quotidien soit le plus confortable possible.

## « Rester authentique et vrai »

Lors d'une seconde séance, consacrée au volet psychologique, les familles présentes ont fait part de leurs questionnements : « Comment réagir quand notre proche nous pose des questions, ou au contraire se mure dans le silence ? ». Le psychologue Denis Landry, également titulaire d'un

**Accompagner la fin de vie : un enjeu majeur pour le bien-être des patients et de leur famille.**

diplôme universitaire soins palliatifs et formateur en gérontologie, a conseillé de « rester authentique et vrai : si vous êtes démuni, triste, dites-le avec des mots simples ; mais ne mentez pas, y compris pour "protéger" votre proche ».

Ces rencontres, initiées par l'Ehpad, ont été préparées pendant un an. Elles ont concerné également le personnel de la résidence, soignant et non-soignant. L'ensemble des salariés a ainsi pu échanger avec les mêmes intervenants qui avaient rencontré les familles pendant deux demi-journées. Les agents municipaux ont évoqué les rapports avec les proches, notamment après un décès, mais aussi la relation au résident en fin de vie.

CONTACT > RÉSIDENCE IRÈNE JOLIOT-CURIE. TÉL. 04 76 29 86 70

## 13/10

TEMPS FORT



Tartes, gâteaux et boissons étaient offerts au goûter de clôture de la Semaine bleue à l'Espace Beau site. Les personnes âgées de plus de 70 ans de la commune étaient invitées à ce dernier temps fort animé par un duo musical. Une trentaine de résidents de l'Ehpad s'étaient déplacés pour l'occasion. Les autres convives étaient venus, pour certains, avec le service d'accompagnement du Fil. Les équipes de l'Ehpad et du service Soutien à domicile étaient à pied d'œuvre pour faire de ce moment convivial et festif une parenthèse agréable pour les participants.



# La Saison : acte I, scène 1 !

Une vingtaine de spectacles, une dizaine d'expositions, des rencontres et des échanges : la Ville a dévoilé lundi 24 septembre toutes les couleurs de sa nouvelle saison culturelle. Le public jeune est à l'honneur, les découvertes audacieuses le sont aussi. Tour d'horizon d'une rentrée en fanfare.



Lors du lancement de saison, le public a pu déambuler dans l'Amphithéâtre et même découvrir les loges des artistes.

Cette rentrée, c'est une programmation annuelle qui a été présentée par le service culturel de la Ville. Vingt-trois spectacles éclectiques et huit expositions, tous choisis avec soin et toujours la même volonté : amener tous les publics un peu plus haut, un peu plus loin, pour voyager, apprendre et découvrir. Gros plans sur quelques-uns des temps forts à découvrir d'ici la fin de l'année.

Jeudi 8 novembre, ce sont deux grands artistes qui fouleront les planches de l'Amphithéâtre. Insa Sané, ce comédien, musicien, écrivain sénégalais sera accompagné de Kab, l'excellent guitariste chanteur capable de passer du rock au rap avec cette facilité qui n'appartient qu'aux prodiges. Les deux hommes présenteront un road-trip sur fond d'art urbain, entre chansons, comédie et lectures, riffs rock et slam, le tout servi par des textes sans concession. Jeudi 22 novembre, la pièce *Les mots qu'on ne me dit pas*, adaptée du roman de Véronique Poulain, laisse la place au théâtre. Mais à un théâtre

pas comme les autres, un théâtre où cohabitent les gestes et les mots, la franchise et l'humour, les malentendus et les mieux-entendants. Deux formidables comédiennes, Céline Déridet et Julie Binot mettent en scène un témoignage émouvant et irrévérencieux autour du handicap et de la sensorialité.

Après Claudia Tagbo ou Ahmed Sylla, l'Amphithéâtre accueille jeudi 29 novembre l'humoriste Amou Tati et son spectacle *La Dame de fer*. La jeune femme donne vie à une flopée de personnages désopilants qu'elle incarne avec énergie et fougue : la recette infaillible pour passer une bonne soirée !

Cette saison encore, le jeune public n'est pas en reste, avec notamment cette pièce de théâtre dansé, *Abel et Caïn*, interprétée par la Cie italienne Rodisio. Les battles hip hop pour illustrer les relations entre les deux frères, ce refus de perdre, ce besoin de gagner, allégorie théâtralisée du monde d'aujourd'hui. À découvrir dès 8 ans, le mercredi 5 décembre.

## Pendant ce temps-là à la Bib'

Cette année, la bibliothèque municipale Aragon propose tout une série de rendez-vous littéraires et artistiques, accessibles à tous et en entrée libre.

### ATELIERS ARTS PLASTIQUES JEUNES (8-12 ANS)

LE MERCREDI DE 15H À 17H  
Sur 2 séances, sur inscription

### ÉCOUTER DES HISTOIRES

LE MERCREDI DE 15H À 16H  
Entrée libre dans la limite des places disponibles

### JOUER AVEC LES HISTOIRES (3-11 ANS)

LE MERCREDI DE 16H À 18H, pendant les vacances scolaires  
Animations autour de livres jeunesse avec Folije

### CLUB LECTEURS ADULTES

LE VENDREDI DE 18H15 À 19H30  
Entrée libre sans inscription

### VENTE DE DOCUMENTS SORTIS D'INVENTAIRE

SAMEDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE DE 9H30 À 12H30  
1€ le document (livres, CD)

## Une saison dans les étoiles

« Qui n'a pas été émerveillé par la conquête spatiale ? » s'est interrogé Christophe Ferrari, maire de Pont de Claix et président de Grenoble-Alpes Métropole lors de la soirée de lancement d'Une saison dans les étoiles. Cette manifestation regroupe une série d'événements consacrés aux sciences de l'univers. Organisée par la Casemate, et soutenue par la Métropole et d'autres partenaires, elle a pour volonté de faire de la science un élément fondamental de la politique culturelle métropolitaine. La Casemate a concocté une programmation éclectique et ouverte au plus grand nombre. Des conférences scientifiques permettront de faire le point sur les dernières avancées en matière d'astronomie, des stages et des ateliers vous apprendront à regarder le ciel à l'œil nu, à vous servir des instruments de mesure des astronautes ou encore à fabriquer des fusées à eau, des cadrans solaires et des cartes de vœux cosmiques...

TOUT LE PROGRAMME SUR [WWW.SAISONETOILES.FR](http://WWW.SAISONETOILES.FR)

### INFOS PRATIQUES

AMPHITHÉÂTRE  
place Michel Couëtoux - 04 76 29 86 38  
BIBLIOTHÈQUE ARAGON  
place Michel Couëtoux - 04 76 29 80 95

# Il y a 74 ans, Pont de Claix libérée

*Au soir du deuxième conflit mondial, les troupes libératrices de la commune étaient emmenées par l'aspirant Raymond Muelle. La Ville vient de lui rendre hommage en baptisant une rue à son nom.*

Le 22 août 1944, les troupes du premier bataillon de Choc libéraient la commune de l'occupation des forces allemandes. La bataille décisive fut déclenchée le 21 août dans l'actuel parc Borel. C'est là que se tient chaque année la cérémonie qui commémore la libération de la commune, en présence de ceux qui se sont battus ici, et dans bien d'autres lieux, pour contribuer à mener le pays à la victoire. Sur place, une plaque commémorative est dédiée aux « Chocs » de la section Muelle et aux résistants de la 12<sup>e</sup> Cie FFI, ainsi qu'à Louis Rodillon, civil qui guida les troupes à Pont de Claix, avant de tomber sous les balles de l'ennemi. C'est en bordure du parc Borel également que la Ville a choisi de nommer une rue en l'honneur de Raymond Muelle. La plaque portant son nom a été dévoilée par le maire Christophe Ferrari,



en présence de son épouse et de sa fille, de ses compagnons d'armes et des représentants des associations d'anciens combattants. Un hommage émouvant à cet homme et, à travers lui, à tous ceux qui ont traversé cette période de guerre. Dans son discours, Christophe Ferrari a vivement salué le courage de ces hommes qui se sont battus pour la France et a appelé à ne pas oublier les sacrifices dont ils ont été capables : « *L'histoire est une leçon, le souvenir un devoir* ».

**Maxime Grand, conseiller délégué à la mémoire, Christophe Ferrari, maire, aux côtés de l'épouse et de la fille de R. Muelle.**

## L'ÉCOLE DE FILLES INCENDIÉE

Lors de leur fuite, les soldats allemands laissèrent notamment derrière eux l'école communale des filles en ruines. Incendiée le 21 août 1944, seuls ses murs avaient alors résisté aux flammes, les dégâts se montant à plus d'1 million de francs de l'époque. Ce bâtiment, qui s'appellera plus tard école Taillefer et qui est aujourd'hui le lieu d'implantation de plusieurs associations pontoises, est bordé par l'avenue du Maquis de l'Oisans, tout un symbole de l'histoire locale.



## 23/10

TEMPS FORT



Des cordelettes et des bouts de ficelles, du bois ou des morceaux de tissus, des fils de fer et de la musique mais surtout des sourires et des yeux qui pétillent sur les visages attentifs des petits et des tout-petits. Pour bon nombre d'entre eux, le festival Les P'tits Géants, c'est leur première fois dans une salle de spectacle.

Les marionnettes ont ceci de magique qu'elles enchantent tout le monde grâce à leur langage hybride et universel. Au total, plus de 800 enfants sont venus admirer ces êtres imaginaires et pourtant bien réels dans la pénombre apaisante du plateau de l'Amphithéâtre.



MANOGRÉ



# Du vert et des jeux !

*Le chantier de rénovation et d'aménagement de la place Nelson Mandela et de ses abords a débuté au mois de septembre. Il devrait s'achever au début de l'année prochaine, si les conditions climatiques ne le perturbent pas.*



**La transformation de la place Nelson Mandela prévoit la création de nouveaux jeux pour les enfants.**

d'enceinte a été détruite à côté de la fontaine afin d'ouvrir le paysage et d'améliorer les accès aux différentes zones. Au programme également, la création d'une aire de jeux pour les enfants qui accueillera notamment une grande structure multi-activités et enfin le repositionnement des zones de stationnement.

Pour l'ensemble de cette rénovation, la Ville consacre 400 000 euros de son budget d'investissement.

Renseignements >

Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat : 04 76 29 80 55

Après l'installation d'un périmètre de protection et de cheminements sécurisés, les engins de chantier ont pris possession des lieux à transformer. Un effort particulier a été fait pour permettre le stationnement autour de la zone de travaux. Le projet vise l'amélioration du cadre de vie

général et une meilleure utilisation des espaces publics. La concertation des habitants, menée entre 2016 et 2017 a débouché sur des choix d'aménagement précis. Le chantier prévoit la rénovation des espaces verts en lien avec le parc Jean de La Fontaine, dont une partie du mur



La vidéo du projet est en ligne sur : [www.ville-pontdeclaix.fr/grands-projets](http://www.ville-pontdeclaix.fr/grands-projets)



## NOUVELLES RÈGLES DE STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE

La Ville met à la disposition des commerçants et de tous les usagers des disques bleus obligatoires pour stationner sur certaines places du centre-ville. Une action décidée pour fluidifier l'occupation des places et permettre au plus grand nombre de faire ses courses le plus aisément possible. Trois zones distinctes ont été créées : stationnement de 20 minutes maximum place du 8 mai 1945, 1h30 maximum place Winsen Luhe et sans limitation de durée dans les autres secteurs. Pour chaque zone, des panneaux indiquent les règles à respecter.

En cette fin d'année, la rénovation du centre-ville va se poursuivre avec l'achèvement des plantations sur la place du 8 mai 1945 (arbres et arbustes). Puis, dès janvier, le chantier va investir la place Salvador Allende pour une rénovation complète des espaces publics.

Renseignements > Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat : 04 76 29 80 55



## LES RAILS ARRIVENT EN VILLE

Début octobre, les longs rubans métalliques des rails ont commencé à cheminer en territoire pontois. Les aménagements vont se poursuivre d'ici à la fin de l'automne, avant de connaître une pause mi-décembre, afin notamment de permettre aux commerces de Jean Moulin de profiter d'un espace entièrement dégagé pendant la période des fêtes. Les travaux reprendront devant le centre commercial en janvier pour la finition des revêtements de surface avant les plantations et aménagements d'espaces verts au printemps. Les commerces restent bien entendu ouverts pendant toute la durée du chantier.

À partir de janvier, alors que les rails continueront de tracer leur sillon en direction du cours Saint André, les aménagements des voiries et des espaces publics commenceront. La nouvelle voirie, les bandes cyclables, les trottoirs, la noue et la bande végétale se dessineront petit à petit.



Perspectives (rue Stendhal et chemin Vaussenat) des futurs espaces publics dont la réalisation débute cet automne.



Le 24 octobre a eu lieu le lancement officiel du chantier de rénovation des espaces publics par le maire et président de Grenoble-Alpes Métropole Christophe Ferrari et les élus de Pont de Claix. En présence des représentants des partenaires financiers : Yannick Neuder, vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Renzo Sulli, vice-président de Grenoble-Alpes Métropole délégué à la rénovation urbaine et maire d'Échirolles. Les bailleurs sociaux (SDH et Opac 38) participaient également à ce temps fort car ils engagent d'importants travaux sur leur parc de logements.

# 1514

## QUARTIERS PRIORITAIRES EN FRANCE

Aujourd'hui, environ 5,5 millions de personnes vivent dans 1 514 quartiers les moins favorisés classés prioritaires de la Politique de la ville. Ils sont situés dans plus de 700 communes différentes (métropole et outre-mer). Le quartier des Îles de Mars-Olympiades fait partie de cette liste. Il bénéficie ainsi de la Politique de la ville qui vise à réduire les écarts de développement au sein des quartiers, à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants. La Ville de Pont de Claix est pleinement engagée dans la démarche. Elle a signé avec l'État un contrat de ville qui associe également d'autres partenaires importants comme les bailleurs sociaux.

En savoir plus > [www.cohesion-territoires.gouv.fr/geographie-prioritaire-de-la-politique-de-la-ville](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/geographie-prioritaire-de-la-politique-de-la-ville)

# Un nouvel horizon pour les Îles de Mars Olympiades



*Les travaux de rénovation et d'aménagement du quartier Îles de Mars-Olympiades débutent cet automne. C'est le premier axe d'une vaste modernisation du secteur qui va également bénéficier d'importants chantiers d'amélioration du parc de logements de la SDH et de l'Opac 38 et de deux projets structurants : la requalification de l'ex-collège des Îles de Mars et la création d'un Pôle petite enfance.*



Depuis plusieurs années, le maire Christophe Ferrari rappelle le constat suivant : « Partout en France, lorsqu'une ville ne se développe pas, elle décline ». À Pont de Claix, le projet urbain imaginé dès 2010 par son équipe municipale, a pour objectif majeur de transformer en profondeur la commune. Il doit parvenir à lui donner une nouvelle image et à offrir à ses habitants des conditions de vie adaptées aux besoins actuels de tous. Aucune thématique n'est oubliée : services publics, logement, déplacements, cadre de vie, développement économique, etc. Sur cet aspect global, Sam Toscano, premier adjoint en charge du projet urbain, précise : « Notre feuille de route est claire : il faut faire évoluer notre territoire d'une manière équilibrée et juste. Nous ne voulons pas d'une ville à deux vitesses avec d'un côté des zones nouvelles comme les secteurs des Minotiers ou des 120 Toises par exemple



**Sam Toscano**  
Premier adjoint en charge du projet urbain et de l'aménagement de la ville



**Maxime Ninfosi**  
adjoint en charge de la gestion urbaine et sociale de proximité et de la démocratie locale

et des zones plus anciennes que nous laisserions de côté. D'où notre volonté d'améliorer chaque quartier ». Une ambition d'autant plus marquée aux Îles de Mars-Olympiades, classé quartier prioritaire (lire encadré ci-contre).

## Proximité et dialogue citoyen

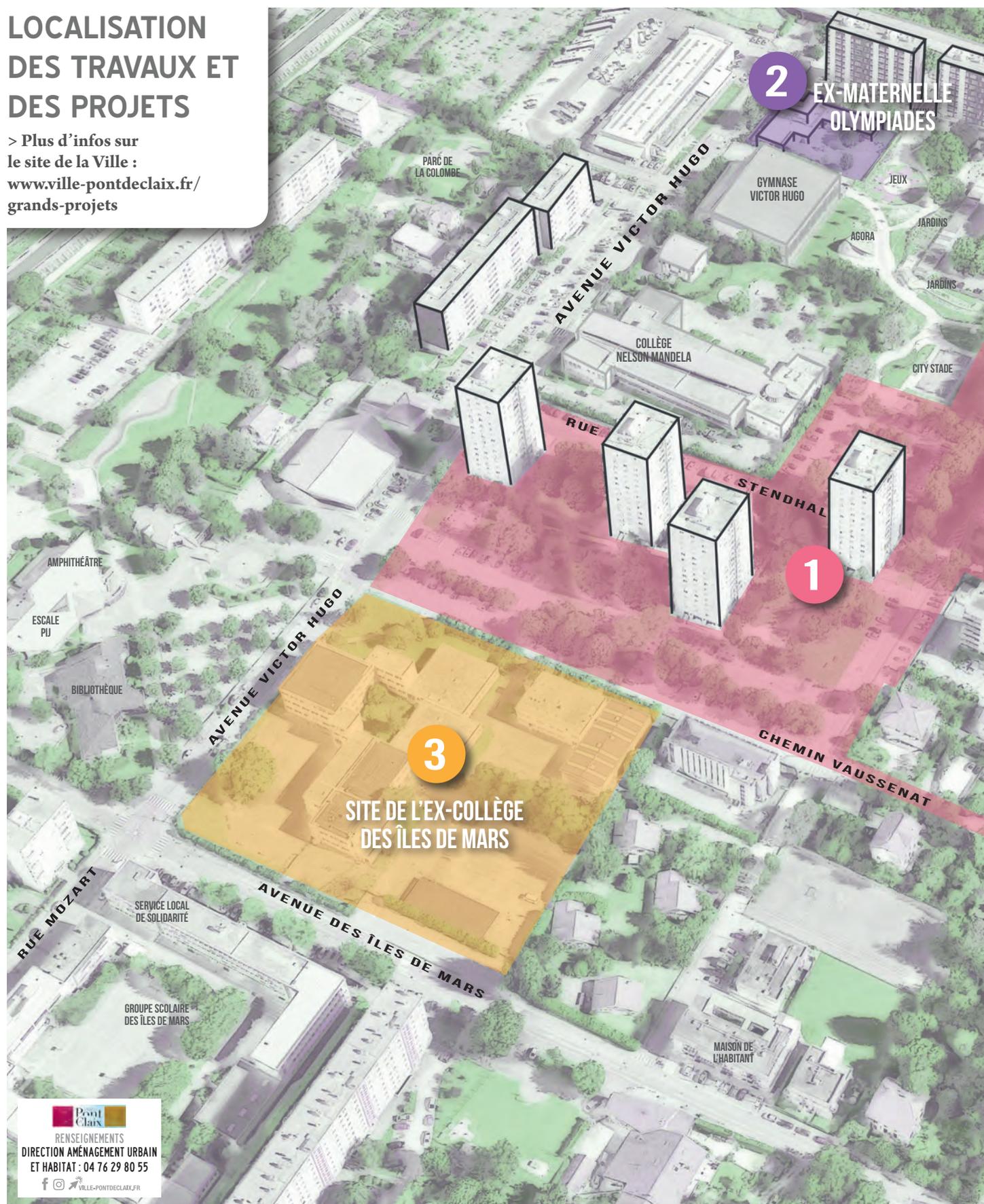
Maxime Ninfosi, adjoint en charge de la gestion urbaine et sociale de proximité et de la démocratie locale, est depuis son premier mandat totalement impliqué sur les dossiers de rénovation des quartiers (Taillefer, Barnave, place Nelson Mandela, square de l'Ancien lavoir...). Le secteur des Îles de Mars-Olympiades n'échappe pas à la règle. « En 2014, nous avons permis la liaison entre les Olympiades et les Îles de Mars. La création d'un parc très utilisé aujourd'hui constituait alors la première étape de rénovation des espaces publics. Cette année, nous

poursuivons avec l'aménagement des espaces publics côté Îles de Mars. Là comme ailleurs, nous avançons avec l'expertise des habitants que nous avons pris le temps de consulter. Ce n'est pas un mot creux. Le dialogue citoyen est en effet très concret et la parole des Pontois qui viennent participer aux réunions publiques et aux Ateliers publics urbains est écoutée. J'en veux pour preuve la demande des riverains du secteur Îles de Mars-Olympiades de ne pas ouvrir les voiries sur le cours St André, comme nous l'avions d'abord envisagé ».

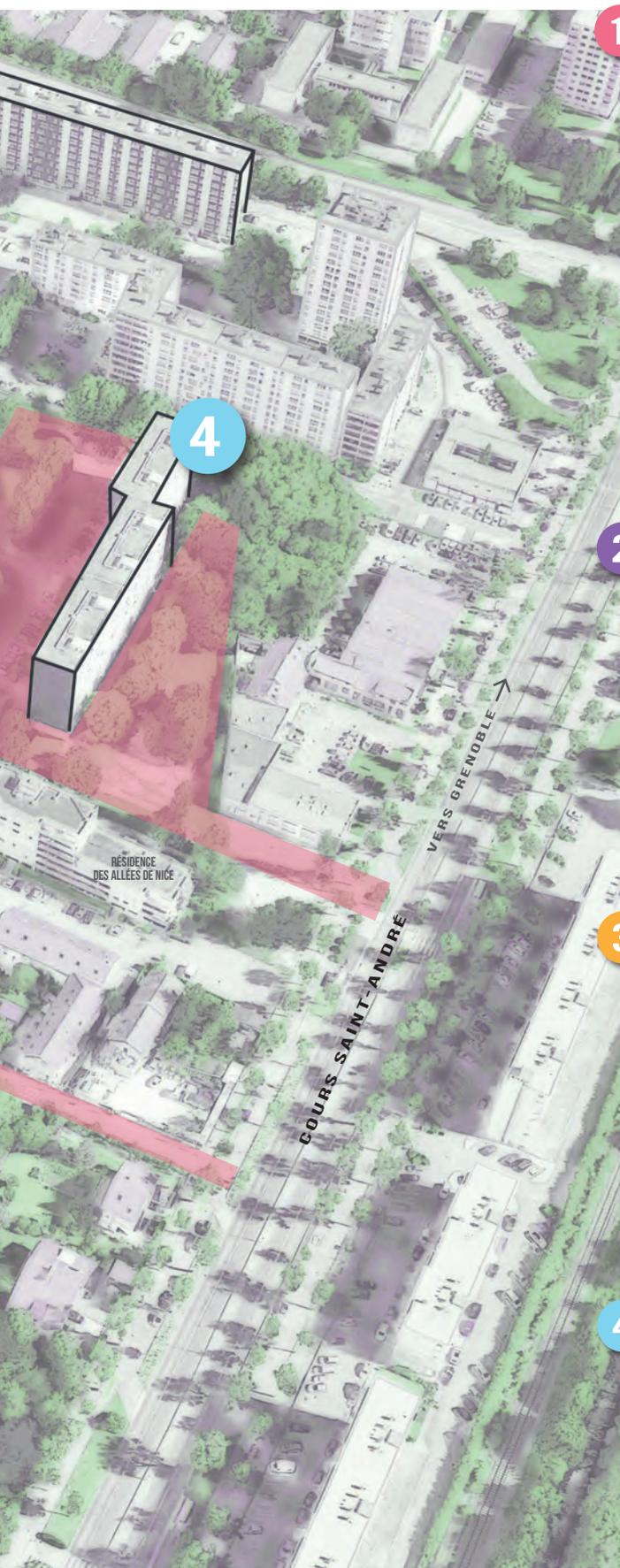
Cela promet pour demain de nombreux temps d'échanges consacrés à l'aménagement de l'ex-collège des Îles de Mars et d'un Pôle petite enfance (lire page suivante). Ces dossiers s'inscrivent dans un calendrier qui, sans être immédiat, n'en reste pas moins très proche. Ils constituent là encore une belle opportunité de faire « grandir » Pont de Claix.

### LOCALISATION DES TRAVAUX ET DES PROJETS

> Plus d'infos sur  
le site de la Ville :  
[www.ville-pontdeclaux.fr/  
grands-projets](http://www.ville-pontdeclaux.fr/grands-projets)



  
RENSEIGNEMENTS  
DIRECTION AMÉNAGEMENT URBAIN  
ET HABITAT : 04 76 29 80 55  
f i VILLE-PONTDECLAUX.FR



## 1 RÉNOVATION ET AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS ÎLES DE MARS-OLYMPIADES

TRAVAUX > NOVEMBRE 2018 - FIN 2019

Choix du scénario fin 2017 par les habitants à l'issue d'une concertation menée sur 2 ans. Nature des travaux : création d'aires de jeux pour enfants et d'espaces de détente ou d'activités physiques, refonte des zones de stationnement, transformation des cheminements piétons et cycles et réaménagement des voiries, dont l'ouverture du chemin Vaussenat sur l'avenue Victor Hugo.

BUDGET : 3.6 MILLIONS D'EUROS

- Ville de Pont de Claix : 1,6 million €
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1,8 million €
- Grenoble-Alpes Métropole : 200 000 €

Création d'un comité de suivi des travaux.

1<sup>re</sup> réunion le lundi 26 novembre à 18h au point info du city-stade.

Contact : Maison de l'habitant, 04 76 29 86 29

## 2 CRÉATION D'UN PÔLE PETITE ENFANCE

PROJET À L'ÉTUDE. CALENDRIER PRÉVISIONNEL EN COURS,  
OUVERTURE ENVISAGÉE EN 2022

BUDGET PRÉVISIONNEL : + DE 3 MILLIONS D'EUROS

Co-financement Ville de Pont de Claix et partenaires institutionnels

Déplacement des lieux actuels d'accueil des tout-petits au sein de l'ex-école maternelle des Olympiades inutilisée depuis l'ouverture à la rentrée 2018 de la nouvelle école maternelle Saint-Exupéry. Objectifs : favoriser la mixité sociale, optimiser l'utilisation des bâtiments communaux, positionner l'équipement hors du périmètre des risques liés à la plate-forme chimique (préconisation du Plan de prévention des risques technologiques).

## 3 REQUALIFICATION DE L'EX-COLLÈGE DES ÎLES DE MARS

PROJET À L'ÉTUDE. CONCERTATION À PARTIR DE FIN 2018  
ÉVALUATION BUDGÉTAIRE EN COURS

Le site de l'ancien collège des Îles de Mars a été rétrocédé à la Ville par le Département de l'Isère en 2016. Grande réflexion pour l'avenir du lieu et des bâtiments. Pistes privilégiées :

- Aménagement d'une cité administrative (services municipaux)
- Installation d'une ferme urbaine
- Accueil de commerces, professions libérales, activités économiques et de formation
- Création de logements adaptés pour les personnes âgées...

## 4 TRAVAUX DES BAILLEURS SUR L'ENSEMBLE DE LEUR PARC DE LOGEMENTS

TRAVAUX 2018-2022

SDH > Rénovation des façades et isolation par l'extérieur, suppression des colonnes de collecte des ordures, changement des menuiseries anciennes...

OPAC 38 > Sécurisation des façades (remplacement des plaques fragilisées et reprise de l'isolation, sept. 2018 > juin 2019), finalisation de la revalorisation des parties communes...

# Agir, encore et toujours agir !

*Depuis plusieurs années, la Ville met en place des actions en faveur de la transition énergétique et de l'écologie. Ces mesures viennent compléter les initiatives portées par Grenoble-Alpes Métropole à qui la loi a confié ces deux thématiques capitales pour le bien-être des habitants et la préservation de l'environnement. Pour réaffirmer son engagement, le Conseil municipal a adopté une délibération-cadre sur les questions de développement durable.*

Pour Ali Yahiaoui, adjoint en charge du développement durable, la responsabilité de Grenoble-Alpes Métropole d'assurer la transition écologique et de favoriser une meilleure qualité de vie (lire ci-contre) n'empêche pas d'agir à l'échelon communal. Au contraire, il est convaincu que chaque mesure est un progrès pour protéger un monde déjà lourdement menacé par le changement climatique. Et l'élu de citer, pour étayer ses propos, la très belle « Légende du colibri » (lire page suivante). « Lors du Conseil municipal du 26 avril dernier, nous avons voté à l'unanimité une délibération-cadre qui rappelle nos engagements en matière de développement durable. Elle vient inscrire dans la durée des actions lancées lors de notre premier mandat et qui portent réellement leurs fruits. Elle marque surtout un tournant essentiel : les questions d'environnement et d'énergie doivent devenir de plus en plus transversales. C'est pourquoi, plusieurs élus en charge d'autres secteurs se sont exprimés pour expliquer comment ils intègrent dans leurs propres missions des initiatives liées à cette notion de développement durable. »

C'est ainsi que Corinne Grillet, adjointe à l'éducation populaire et à la culture, a présenté le travail mené au sein des écoles pour l'amélioration du tri et celui qui vise, dans le



**Ali Yahiaoui**  
Adjoint en charge du développement durable, de la transition énergétique et des mobilités

**Ateliers de sensibilisation à l'environnement lors du développement durable organisé chaque printemps.**

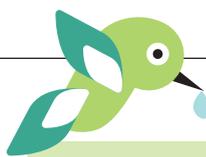


cadre de la restauration scolaire, à combattre le gaspillage alimentaire et proposer des produits issus de circuits courts (producteurs locaux) et de l'agriculture biologique. De son côté, Julien Dussart, adjoint en charge du sport et de la vie associative a rappelé les décisions, prises en concertation avec les bénévoles du milieu sportif notamment, pour adapter les températures de chauffage des équipements. Un principe de rationalisation de la consommation énergétique qui tient compte des particularités de chaque discipline. Le travail des agents municipaux et des associations a permis par exemple de baisser de 30 % la consommation d'eau chaude à Flottibulle. « C'est un résultat remarquable », souligne Ali Yahiaoui qui

rappelle également que la Ville a baissé depuis 2014 ses émissions de dioxyde de carbone de 32,7 %. « Pont de Claix a d'ores et déjà atteint les objectifs du Plan air énergie climat fixés jusqu'en 2020 par la Métropole. » Une réussite rendue possible grâce aux efforts combinés en matière de chauffage des bâtiments municipaux, d'utilisation générale de l'électricité et du remplacement des véhicules les plus polluants de la Ville par des voitures hybrides.

**Optimisme mesuré et solidarité**

« Nous sommes sur la bonne voie », affirme Ali Yahiaoui. « Pour autant, mon expérience de deux mandats m'a appris qu'il est nécessaire de ne jamais croire la bataille définitivement



gagnée. Ce dont je suis sûr, c'est qu'il y a une vraie prise de conscience des dangers qui menacent la planète. Nous le voyons au niveau des jeunes mais aussi de leurs parents, notamment lors du Mois du développement durable organisé chaque année sur la commune. » L'approche sociale du développement durable est également mise en avant. En effet, préserver l'environnement correspond également à la nécessité de prendre en compte les

difficultés quotidiennes que peuvent connaître les uns et les autres. C'est le cas de la précarité énergétique qui touche nombre de foyers dont l'isolation des logements doit être renouvelée. Ali Yahiaoui l'affirme sereinement : « À Pont de Claix, le cap que nous nous sommes fixé est clair. Il s'agit pour nous de faire le maximum pour diminuer notre impact sur l'environnement en nous préoccupant du quotidien des habitants ! ».

### Se mobiliser, chacun à son niveau : la légende du colibri

Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Les animaux terrifiés observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher des gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? ». Le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part ! » *Légende amérindienne*

## Quand la Ville s'engage pour l'environnement

### RESTAURATION SCOLAIRE

50 % des aliments proviennent de circuits courts (Isère et Drôme) pour faire vivre les filières locales et baisser les dépenses d'énergie et la pollution liées au transport. 50 % des aliments servis aux enfants sont bios pour une alimentation plus saine.

### TRI SÉLECTIF

Installation de bacs dans les équipements municipaux. Mise en place de tables de tri au sein des restaurants scolaires pour permettre aux enfants d'adopter les bons gestes à la fin des repas.

### BIODIVERSITÉ

Entretien adapté des espaces verts selon un classement allant de très soigné à naturel. Aucune utilisation de produits phytosanitaires (désherbants, insecticides...). Broyage des déchets pour paillage des plantes et compostage. Réduction de l'arrosage grâce à des plantations peu gourmandes en eau. Récupération des eaux de pluie.



### ÉDUCATION

Création de classes transplantées et d'activités autour de l'environnement au centre aéré géré par le délégataire de la Ville, Alfa 3A.

### BÂTIMENTS PUBLICS MUNICIPAUX

Programme de remplacement de l'isolation thermique et des menuiseries.

### VÉHICULES MUNICIPAUX

Remplacement chaque année des plus anciens véhicules légers par des voitures hybrides pour d'importantes économies de carburant et moins de rejets polluants.

### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Baisse concertée avec les associations des températures dans les gymnases et autres salles d'activités pour alléger la facture de chauffage. Baisse de la consommation d'eau chaude au centre aquatique Flottibulle, équipé d'une centrale solaire.

### FOURNITURES

Mise en place d'une politique d'achats responsables : contrats d'énergie verte, choix de matériels respectueux de l'environnement.

## GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



www.lametro.fr

Depuis 2015, Grenoble-Alpes Métropole dispose des leviers pour gérer les déchets, la qualité de l'air et de l'eau potable, la biodiversité, l'assainissement, la distribution publique d'électricité et de gaz, les réseaux de chaleur urbains et la rénovation thermique.

**Automne 2018 : doublement de la prime Air Bois** > Pour améliorer la qualité de l'air, Grenoble-Alpes Métropole aide à renouveler les appareils de chauffage au bois individuels avec la prime Air bois. Elle se présente comme une « prime à la casse » : il faut s'engager à remplacer son ancien appareil par un nouveau doté du label « Flamme verte 7 étoiles », en échange de quoi la Métropole double sa prime et verse désormais une aide de 1 600 € (2 000 € selon les ressources du foyer). Renseignements > 04 76 00 19 09 / prime-air-bois@alec-grenoble.org

# Do Hit Radio, la webradio pontoise

*Les webradios en mode clandestin, bidouillées avec trois bouts de ficelles, c'est bel et bien fini. Même si le romantisme de la jeunesse subsiste, l'envie de se faire plaisir tout en étant pro a pris le dessus. Do Hit Radio le démontre au quotidien.*

19 ans de moyenne d'âge et des projets plein la tête, les 15 adhérents de la webradio pontoise occupent les ondes web depuis 2013 avec une volonté affirmée de s'ancrer dans le territoire. « On fait de la radio de proximité. On veut montrer les associations qui existent en leur laissant la parole librement », explique Maxime Péres, le président. Tous les samedis, de 18h à 20h, la jeune radio fait la part belle au tissu associatif, dans l'émission bien nommée *Paroles associatives*. « Les associations se présentent et parlent de leurs événements, de leurs publics, ça leur fait un peu de promotion. C'est une nouveauté de la grille de rentrée », précise-t-il. Et cette grille, elle n'a rien à envier à celles des grandes radios. La matinale comprend un agenda pontois et d'agglo, un flash info et des rubriques telles

que santé, emploi et même un horoscope. « Nous avons un partenariat avec France Voyance », révèle Nathan Carrière, animateur depuis 2015. Le samedi de 16h à 18h, c'est son émission, *Afternoon*. « Une sorte de libre antenne pour les jeunes qui ont des projets et qui veulent en parler. On discute, on balaie un peu tous les thèmes, du cinéma à la musique, en passant par le sport. On fait même des tests de culture générale à l'antenne ! ». Et bien sûr, il y a *Direct Sport*, cette ambitieuse émission qui retransmet en direct commenté les grands événements sportifs de l'agglomération. « L'an dernier, on suivait le GF38, cette année, ce sera les Brûleurs de Loups. » Et enfin il y a *Pyrolibre*, émission au thème insolite animée par Mattéo, 15 ans. Ce passionné de feux d'artifice et de radio dévoile à l'antenne les



L'équipe de Do Hit Radio lors du Forum des associations.

coulisses de la magie pyrotechnique et interviewe des artificiers avec la candeur et le sérieux liés à son âge. « En 2019, on aimerait obtenir une fréquence DAB+\*, idéalement une fréquence FM, mais ça paraît compliqué. Et on recrute toujours des adhérents, motivés et majeurs ! »

\*La DAB est à la radio analogique, ce que la TNT est à la télévision hertzienne.

CONTACT > WWW.DOHIRADIO.COM

# 50

C'est le pourcentage de licenciés supplémentaires au FC Pont de Claix en cette rentrée

2018. La Coupe du monde de football et la victoire de la France ne sont évidemment pas étrangères à cet engouement. Toutes les catégories, des U6 aux U19, sont concernées, avec un total de 170 licenciés Fédération française de football. Les plus jeunes participent à des plateaux le samedi, sur des terrains adaptés et imposés par la Fédération. À partir des U13, les jeunes jouent en championnat. C'est le début des matchs, des scores et des classements ! Les équipes de U13 à U19 évoluent en promotion d'excellence. Il n'y a plus d'équipe senior depuis l'année dernière. Une centaine de licenciés Fédération sportive et gymnique du travail complète les effectifs du club.



## FOOTBALL : LA COUPE DU MONDE PROFITE AU CLUB

Laurence Vitale, trésorière  
Dominique Vitale, entraîneur des U6-U7

« À Pont de Claix comme dans les autres clubs de l'agglo, il y a eu un effet Coupe du monde. On a même dû refuser d'inscrire des dizaines d'enfants, faute d'éducateurs pour les encadrer, notamment lors des déplacements. Nos bénévoles sont essentiellement des parents. Ils entraînent et accompagnent les équipes. C'est vrai que ça nécessite un certain engagement ; les entraînements ont lieu les mercredis après-midi et les matchs les samedis. Nous avons besoin de personnes volontaires pour accompagner les déplacements. Nous n'avons pas de salarié. Sur nos 25 éducateurs, la moitié sont diplômés, et nous encourageons les autres à se former : le club prend en charge leurs formations, dispensées par le District de l'Isère. Nos joueurs ont un bon niveau, on fait un bon travail avec les coaches. Notre seul regret : ne pas avoir réussi à monter une équipe féminine. Nous avons 5 filles motivées, mais la mixité n'est possible que jusqu'à 13 ans. Sur les quelque 170 licenciés FFF, 95% habitent la commune. Notre priorité c'est le plaisir, le vivre ensemble. Les enfants sont contents et fiers de porter les mêmes maillots, il y a un vrai sentiment d'appartenance et de solidarité. »

CONTACT > FC PONT DE CLAIX : 06 82 04 36 97

## Les sportifs locaux récompensés



Le Forum des associations s'est terminé avec la remise des récompenses de la Ville aux sportifs. Chaque club honoré s'est vu remettre un diplôme et une coupe.

**Le Handball club pontois** grimpe sur la première marche du podium, notamment pour son équipe féminine championne de l'Isère.

À la seconde place, **le Karaté club pontois** se voit féliciter pour ses bons résultats, en particulier ceux de Cécile Provost en catégorie vétérans, et Eva Di Litta en junior.

**Le Twirl dance** avec Justine Domo, championne de France Junior et **l'Amicale gymnique pontoise** se partagent la troisième place.

Dans la catégorie moins de 18 ans, **le Pont de Claix natation GUC water-polo** remporte le trophée, avec Nolan Courdavault, vice-champion de France sur 200 m nage libre.

**L'US 2 points** est récompensée pour son équipe championne des Alpes Balandrade.

**Le FC Pont de Claix**, pour son équipe U17, et **le Handball club pontois**, pour l'accession en Ligue régionale de son équipe féminine des moins de 16 ans, sont troisièmes ex-aequo.

En octobre, **l'Office municipal des sports** a remis ses récompenses aux dirigeants, sportifs et bénévoles des clubs locaux, sous l'égide de quatre sportifs de haut niveau.

Le FC Pont de Claix, le Karaté club pontois, l'Écurie des 2 points, le Power club pontois, le Vélo club pontois, l'Amicale gymnique, le Twirl dance, l'US 2 points, le Pont de Claix natation GUC water-polo et le Pont de Claix pétanque ont ainsi reçu des trophées pour leurs résultats collectifs et individuels.



[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)  
Retrouvez les coordonnées  
des associations et des clubs  
sportifs de Pont de Claix.

## VILLE VIE ASSO'

## ARTS MARTIAUX

## Arts martiaux : Banzai !

À Pont de Claix, quatre associations proposent de découvrir et de s'initier aux sports de combat, avec ou sans compétition : judo, karaté, laï muoï ou encore tai chi chuan, les arts martiaux se déclinent au gré de vos envies.

Le judo et le karaté, les plus connus, se pratiquent dès le plus jeune âge. Le Judo-club pontois s'ouvre par exemple aux enfants dès 4 ans : « jusqu'à 10 ans, les enfants sont en initiation ; ensuite, ils choisissent de s'orienter vers la compétition ou le loisir », explique le président Roger Deligny. Si le Judo club n'a que quelques compétiteurs parmi ses licenciés, pour le Karaté club la compétition concerne la majorité des adhérents, qui affichent de très bons résultats.

Pour autant, on peut le pratiquer en loisir, comme le souligne Isabelle Dalicoud, professeur : « Le karaté, c'est une discipline qui recherche l'harmonie entre le corps et l'esprit ; c'est un code moral, une attitude. La ceinture, c'est un grade, mais il faut aussi l'honorer et en être digne, au dojo et partout ». Roger Deligny confirme : « Le judo est un sport de défense, pas de combat ; il faut être maître de soi et respecter les autres ».

Si karaté et judo sont ouverts aux plus jeunes, le laï muoï, synthèse de boxe thaïlandaise, kung-fu et taekwondo, s'adresse plutôt aux adultes, mais peut se pratiquer à partir de 14 ans. François Lupo, professeur à Pont de Claix depuis la création du club en 1988, précise : « C'est un art martial d'origine laotienne,

fondé par un maître bouddhiste. C'est une technique de combat, avec coups de pieds, poings, tibias, genoux, coudes, mais c'est avant tout une posture philosophique et spirituelle ». Au Laï muoï, il n'y a pas de compétition à proprement parler mais des rencontres inter-clubs trois fois par an. Quant au tai chi chuan, il se pratique à tout âge. Les plus assidus des adhérents sont d'ailleurs retraités. D'origine chinoise, le tai chi est décrit comme une gymnastique lente



Le tai chi se pratique aussi avec des armes, comme ici les éventails.

à finalité martiale : « Chaque mouvement peut être vu comme pouvant répondre à une attaque », explique Michelle Soulier-Désert, professeur à l'ARDT. « Mais en travail à deux, on cherche à "déraciner", déstabiliser, pas à faire tomber par terre ». Le travail d'équilibre sollicite toutes les articulations en douceur, aide à la circulation du sang et des énergies. « Il faut être persévérant, assidu, concentré. Quand on veut s'appliquer, on lâche le mental, on est obligé de vivre le moment présent, c'est très bienfaisant et déstressant. »

Les arts martiaux, en alliant pratique martiale et pratique spirituelle, participent au développement global de l'individu : musculaire (force et souplesse), corporel (énergie et santé), intellectuel et moral.

## INFOS PRATIQUES

**KARATÉ CLUB PONTOIS** (cours de karaté, kobudo)  
Enfants à partir de 6 ans, adultes  
> 06 42 75 95 77  
[HTTP://KCPONTOIS.BLOGSPOT.COM](http://KCPONTOIS.BLOGSPOT.COM)

**ASSOCIATION RYTHMES DU TAO (ARDT)**  
Pratique du tai chi chuan  
Ados, adultes  
> 06 74 49 20 69  
[ARDTRYTHMESDUTAO@GMAIL.COM](mailto:ARDTRYTHMESDUTAO@GMAIL.COM)  
[HTTP://RYTHMEDUTAO.EYENET.FR](http://RYTHMEDUTAO.EYENET.FR)

**JUDO CLUB PONTOIS**  
Enfants à partir de 4 ans, adultes  
> 04 76 99 93 04 00 06 81 96 85 76  
[JUDOCLUBPONTOIS@HOTMAIL.FR](mailto:JUDOCLUBPONTOIS@HOTMAIL.FR)

**LAÏ MUOÏ**  
Enfants à partir de 14 ans, adultes  
> 07 81 11 71 90  
[LAIMUOI.PONTDECLAIX@GMAIL.COM](mailto:LAIMUOI.PONTDECLAIX@GMAIL.COM)  
FACEBOOK : LAIMUOI.PONTCLAIX



novembre | décembre

VEN. 2 NOVEMBRE, 16H-18H

### ATELIERS CRÉATIFS NUMÉRIQUES PARENTS-ENFANTS

Venez apprendre à faire des montages photo, vidéo et des BD numériques, avec l'association Pangolin.

.Centre social Jean Moulin  
> Renseignements : 04 76 29 86 60

SAM. 3 NOVEMBRE, 18H-23H

### REPAS DANSANT

.Foyer municipal  
> Renseignements : association franco-portugaise 06 52 33 32 86

DIM. 4 NOVEMBRE, 7H-17H

### VIDE-GRENIERS

.Foyer municipal  
> Renseignements : Son do Gunga 06 77 01 14 99

VEN. 9 NOVEMBRE, 19H

### LES POILUS D'AILLEURS

Vernissage de l'exposition et projection de film.  
Exposition jusqu'au 17 novembre  
.Bibliothèque municipale Aragon  
Entrée libre  
> Renseignements : 04 76 29 80 95

**bourse aux jouets**  
8 ET 9 NOV. 2018  
ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

**DÉPÔT**  
jeudi 8 novembre  
**VENTE**  
vendredi 9 novembre  
**RESTITUTION**  
lundi 12 novembre

CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN  
04 76 29 86 60

VEN. 9 NOVEMBRE, 20H

### SOIRÉE SPORTIVE

.Foyer municipal  
> Renseignements : Activ' 06 28 52 33 00

SAM. 10 NOVEMBRE, 8H-18H

### BROCANTE

.Foyer municipal  
> Renseignements : Asso meeting foot 06 22 93 24 90

DIM. 11 NOVEMBRE, 11H

### CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

de l'armistice de 1918  
100<sup>e</sup> anniversaire  
.Monument aux morts, Parc Borel  
> Renseignements : 04 76 29 86 86

MER. 14 NOVEMBRE, 15H-17H

### ATELIERS ARTS PLASTIQUES (8-12 ANS)

.Bibliothèque municipale Aragon  
> Inscriptions : 04 76 29 80 95

VEN. 16 NOVEMBRE, À PARTIR DE 17H

### SOIRÉE ZEN

Atelier massage réflexologie, initiation au Hata yoga  
.Flottibulle  
Tarifs : Pontois 3,25 €, extérieurs : 10,65 €  
Renseignements : 04 76 29 86 00

VEN. 16 NOVEMBRE, 18H15-19H30

### CLUB LECTEURS ADULTES

.Bibliothèque municipale Aragon  
Entrée libre  
> Renseignements : 04 76 29 80 95

SAM. 17 NOVEMBRE, 8H-18H

### BOURSE AUX JOUETS

.Foyer municipal  
> Renseignements : Twirl danse Pont de Claix 06 70 93 61 02

SAM. 17 NOVEMBRE, 10H-19H

### BOURSE D'ÉCHANGE DE TIMBRES POSTE

.Maison des associations  
> Renseignements : Phila club pontois 06 75 48 32 21

MER. 21 NOVEMBRE, 15H-17H

### ATELIERS ARTS PLASTIQUES (8-12 ANS)

.Bibliothèque municipale Aragon  
> Inscriptions : 04 76 29 80 95

SAM. 24 NOVEMBRE, 8H-12H

### MARCHÉ DE NOËL

.Foyer municipal  
> Renseignements : MJC Le Delta 06 79 62 64 96

## A l'affiche de la Saison

JEU. 8 NOVEMBRE, 20H

### MON HISTOIRE D'OR ET DE LUMIÈRE

Lecture concert, à partir de 10 ans

JEU. 22 NOVEMBRE, 20H

### LES MOTS QU'ON NE ME DIT PAS

Théâtre parlé signé, à partir de 12 ans



JEU. 29 NOVEMBRE, 20H

### AMOU TATI, LA DAME DE FER

Humour, tout public

MER. 5 DÉCEMBRE, 15H30

### ABEL ET CAÏN

Théâtre danse, à partir de 8 ans

MER. 12 DÉCEMBRE, 15H30

### UN CERTAIN MICHKA

Théâtre d'objets, à partir de 4 ans

VEN. 14 DÉCEMBRE, 20H

### CONCERT DE NOËL

des élèves du Conservatoire

MER. 19 DÉCEMBRE, 15H30

### PANDA'S HOME

Danse et numérique, à partir de 4 ans



MAR. 13 NOVEMBRE, 18H30

### SÉVERINE FERRARO

Vernissage de l'exposition « Ouessant, d'écume et d'encre / Un carnet de voyage photo-graphique »  
Exposition du 12 novembre au 28 décembre

MAR. 8 JANVIER, 18H30

### GROEK

Vernissage de l'exposition  
Exposition du 7 janvier au 22 février

MAISON DES ASSOCIATIONS  
> RENSEIGNEMENTS : 04 76 29 80 59

MER. 28 NOVEMBRE, 15H-16H

## ATELIER ÉCOUTER DES HISTOIRES

.Bibliothèque municipale Aragon  
Entrée libre  
> Renseignements : 04 76 29 80 95

MER. 28 NOVEMBRE, 18H30

## LE TOUT-PETIT ET LE LANGAGE

Rencontre-débat sur le thème « L'écoute de la voix, des sons et de la musique favorise-t-elle le développement du langage ? »  
.Conservatoire Jean Wiener  
Entrée libre  
> Renseignements : 04 76 29 80 24

JEU. 29 NOVEMBRE, 18H30

## CONSEIL MUNICIPAL

Débat d'orientation budgétaire  
.Mairie  
> Renseignements : 04 76 29 86 35

SAM. 1ER DÉCEMBRE, 9H30-12H30

## VENTE DE DOCUMENTS SORTIS D'INVENTAIRE

1 € le document  
.Bibliothèque municipale Aragon  
> Renseignements : 04 76 29 80 95

DIM. 2 DÉCEMBRE, 8H-17H

## BOURSE AUX JOUETS

.Foyer municipal  
> Renseignements : Passerelle des âges  
06 82 18 10 91

JEU. 6 DÉCEMBRE, 13H30-17H

## GOÛTER DE NOËL

.Foyer municipal  
> Renseignements : Club du Temps libre

SAM. 8 DÉCEMBRE, 18H-23H

## TÉLÉTHON

.Foyer municipal  
> Renseignements : 04 76 98 62 77 ou  
oms.pontdeclair@wanadoo.fr

À PARTIR DU 13 DÉCEMBRE

## VACANCES DE NOËL À L'ESCALE

Le programme des activités pour les 11-17 ans sera disponible fin novembre. Inscriptions à partir du 13 décembre auprès de l'Escale.  
> Renseignements : 04 76 29 86 90

VEN. 14 DÉCEMBRE, 18H15-19H30

## CLUB LECTEURS ADULTES

.Bibliothèque municipale Aragon  
Entrée libre  
> Renseignements : 04 76 29 80 95

VEN. 14 DÉCEMBRE, 19H

## SOIRÉE SPECTACLE DES CLOWNETTES

Projet Paroles de femmes  
.Centre social Jean Moulin  
> Inscription obligatoire : 04 76 29 86 60

MER. 19 DÉCEMBRE, 14H-16H

## ATELIER CUISINE

« Gourmandises des fêtes » atelier parents-enfants, suivi d'un goûter de fête à la ludothèque : chacun apporte un gâteau ou des friandises à partager  
.Centre social Irène Joliot-Curie  
> Inscription à l'accueil des centres sociaux

JEU. 20 DÉCEMBRE, 18H30

## CONSEIL MUNICIPAL

Vote du budget 2019  
.Mairie  
> Renseignements : 04 76 29 86 35

LUN. 31 DÉCEMBRE, 20H

## SORTIE CULTURELLE SPÉCIALE RÉVEILLON

« Wonderful world », duo humoristique burlesque et musical anglais accompagné de l'apéritif du réveillon !  
.Théâtre en Rond de Sassenage  
> Inscriptions dans les centres sociaux :  
04 76 29 86 40 ou 04 76 29 86 60

## FERMETURE DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Certains services seront exceptionnellement fermés au public cette fin d'année.

- ÉTAT CIVIL : le 24/12
- STRUCTURES PETITE ENFANCE : du 24/12 au 01/01
- ESPACE FAMILLES : le 24/12 et le 31/12
- MAISON DES ASSOCIATIONS : le 24/12 et le 31/12
- AMPHITHÉÂTRE : du 24/12 au 01/01
- FLOTTIBULLE : les 24/12, 25/12, 31/12 et 01/01
- CENTRES SOCIAUX JEAN MOULIN ET IRÈNE JOLIOT-CURIE : du 24/12 au 01/01

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018.

> Renseignements : 04 76 29 80 02

## Pharmacies de garde *Les dimanches et jours fériés, de 9h à 13h.*

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Pharmacie Clavel  
Rond point de l'Europe  
Varces  
04 76 72 97 64

DIMANCHE 18 NOVEMBRE

Pharmacie  
Le Palladium  
Place Jean Monnet  
Claix  
04 76 98 03 98

DIMANCHE 25 NOVEMBRE

Pharmacie  
Fallieux Vera  
73 cours St André  
Pont de Claix  
04 76 98 10 47

DIMANCHE 2 DÉCEMBRE

Pharmacie de la Place  
24 place du 8 mai 1945  
Pont de Claix  
04 76 98 01 51

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Pharmacie Sauvaire  
1 rue de la mairie  
St Georges de Commiers  
04 76 72 53 90

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Pharmacie des  
Gentianes  
16 place de la  
République - Varces  
04 76 72 81 68

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

Pharmacie Claudel  
14 av. du Général de  
Gaulle - Pont de Claix  
04 76 98 03 43

MARDI 25 DÉCEMBRE

Pharmacie de Rivalta  
13 avenue Rivalta - Vif  
04 76 40 50 64

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

Pharmacie Perrin  
18 avenue du Vercors  
Les Saillans du Gua  
04 76 72 31 92

MARDI 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

Pharmacie Sauvaire  
1 rue de la mairie  
St Georges de Commiers  
04 76 72 53 90

## GROUPES SOCIALISTES ET APPARENTÉS, ALLIANCE RÉPUBLICAINE DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTE, ENSEMBLE POUR PONT DE CLAIX - DIVERS GAUCHE, SOCIÉTÉ CIVILE

### Une tribune commune pour remettre deux pendules à l'heure !

La majorité municipale est composée de 4 groupes politiques qui à l'occasion de chaque *Sur le Pont* présentent leur propre tribune. Chaque groupe y expose sa manière d'aborder les questions municipales mais aussi nationales pour certains. Si chaque groupe a sa propre expression, chacun soutient l'action de l'équipe municipale. Diverse dans sa composition, la majorité municipale est unie dans la conduite des affaires de la Ville. Notre équipe, réunie en 2014 sous le nom de « Passionnément pour Pont de Claix », a à cœur de faire avancer notre ville. Nous sommes fidèles au programme présenté à l'occasion des élections municipales de 2014. Pourquoi aujourd'hui cette tribune commune ? Ce que nous lisons des deux autres groupes siégeant au Conseil municipal (un de droite et un de gauche) nous amène à réagir ensemble.

**Première pendule :** Le groupe du Front de gauche (Mme Torres et M. Durand notamment) indique dans sa dernière tribune son opposition à la suppression des arrêts de bus sur le cours Saint-André à Pont de Claix. Mais ce même groupe a omis de dire que leur propre groupe a voté pour la suppression de ces arrêts au Syndicat mixte des transports en commun (SMTTC), sur proposition de la Semitag présidée par un élu de leur propre groupe. En fait la position de suppression a été prise à l'unanimité des élus du SMTTC (droite et toutes les sensibilités de la gauche). Cinq arrêts ont été supprimés (deux à Pont de Claix et trois à Échiroles) dans le but de réduire le temps de parcours de la ligne C2 pour aller à Grenoble, car celle-ci devenait de moins en moins attractive selon la Semitag. D'autres lignes du réseau ont vu des suppressions d'arrêts.

Si nous avons été opposés à cette mesure, nous avons pris acte de la position unanime des élus du SMTTC. Nous ne jouons pas sur deux tableaux (à Pont de Claix et au SMTTC). Nous avons déjà sollicité le SMTTC pour envisager la réouverture de l'arrêt Arcs-en-Ciel, dès qu'un projet de cité administrative municipale verra le

jour sur la parcelle de l'ancien collège Îles de Mars. N'oublions pas la nouvelle offre de bus de la ligne 25 (fréquence 10-30 minutes) qui permet d'aller jusqu'à Vif via Varcès ou de rejoindre le centre-ville de Grenoble en une quinzaine de minutes. Cette ligne permet d'intensifier la fréquence de transports en commun sur notre commune notamment durant les week-ends et vacances scolaires. Une connexion avec les lignes E et C du tramway est garantie. N'oublions pas non plus l'augmentation forte de la fréquence de la ligne Express 3 vers la gare de Grenoble et en direction du Vizillois. L'offre de transport en commun s'est donc améliorée pour notre commune.

**Deuxième pendule :** Les deux groupes ont promis le chaos au centre-ville... l'arrêt de bus en plein centre de la place du 8 mai 1945 allait entraîner des bouchons monstrueux. Où sont-ils ? Nous allons lancer des comptages pour pouvoir comparer les situations avant et après les travaux pour avoir des données chiffrées et indiscutables. Notre volonté depuis le début du projet est de réduire fortement le trafic de transit qui encombre et pollue le cœur de notre ville : un enjeu sanitaire et environnemental ; tout aussi évidente, notre volonté de rendre plus attractif notre centre-ville, un enjeu économique, avec des espaces publics agréables, une mise en valeur des commerces. Enfin, nous avons maintenu un stationnement adapté avec un nombre de places identique sur le périmètre avant et après les travaux. Nous sommes engagés pour assurer la réalisation de la traversée côté Est entre les parkings rue Bizet et la place. Nous le ferons !

Nous sommes toujours attentifs aux remarques de l'ensemble des élus quelles que soient leurs sensibilités. Nous acceptons le regard critique sur les politiques que nous menons mais nous regrettons que cette liberté de parole soit trop souvent issue de ressentis et non de données objectives. Espérons que chacun saura reconnaître les choses le moment venu.

**GROUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET CITOYENS**

**Les agents territoriaux, le maillon indispensable du Service Public**

En Macronie, il est de bon ton de dénigrer les fonctionnaires. Ils ne travailleraient pas assez, coûteraient trop cher, etc. Et la situation financière des collectivités pousse malheureusement les gestionnaires à relayer indirectement ce discours.

Pourtant, les agents communaux sont la base du Service Public local : qu'il s'agisse des jardiniers, des agents techniques, des animateurs, des administratifs, des soignants de l'EHPAD... sans elles et sans eux, pas de Service Public. Derrière les « économies de fonctionnement », ce sont des agents non remplacés, du matériel en moins, des contraintes supplémentaires. Et au bout, un risque de mal-être au travail qui se répercute inévitablement sur le Service Public, malgré toute la bonne volonté des agents : on ne peut pas faire toujours mieux avec toujours moins.

C'est pour cela que notre groupe milite pour une revalorisation du travail des agents communaux, et pour la remise en question du principe de non-remplacement systématique. Soutenons nos agents, ce sont eux qui font vivre notre Service Public.

Présidente : Simone Torres

**GROUPE PONT DE CLAIX LE CHANGEMENT**

Dans cette ère de fin de mandat, où la transformation de notre ville s'accélère, nous resterons vigilants au côté des Pontois pour que tout soit fait avec eux et dans leur intérêt, comme nous l'avons été pour les rythmes scolaires.

La question à se poser : quel impact ? Il serait intéressant de savoir si les Pontois sont satisfaits ! Si cela leur apporte des facilités dans leur quotidien.

Les rythmes scolaires ont été votés, vous vous êtes beaucoup investis pour le bien de vos enfants. Quand on va dans le même sens, on a des chances de réussir !

Les travaux pour les Îles de Mars sont décidés, nous ne remettons pas en cause les concertations, nous y étions, mais, est-ce la priorité pour les habitants de ce quartier ?

Nos amis retraités doivent savoir, qu'en cas de baisse de revenu, ils peuvent d'adresser au CCAS qui est à leur écoute.

Présidente : Martine Glé

**MAIRIE**

Place du 8 mai 1945 - 04 76 29 80 00

[www.ville-pontdeclaix.fr](http://www.ville-pontdeclaix.fr)



- . BIBLIOTHÈQUE 04 76 29 80 95
- . CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) 04 76 29 80 20
- . CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF) 04 76 29 86 50
- . CENTRE SOCIAL IRÈNE JOLIOT-CURIE 04 76 29 86 40
- . CENTRE SOCIAL JEAN MOULIN 04 76 29 86 60
- . DÉCHETTERIE DE PONT DE CLAIX 04 76 40 39 43
- . TRI & DÉCHETS (MÉTROPOLE) 0800 50 00 27 (n° vert)
- . ESPACE FAMILLE - 04 76 29 80 65
- . ÉTAT CIVIL, PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Place de la scierie -

- 04 76 29 80 02
- . L'ESCALE - 04 76 29 86 90
- . FLOTTIBULLE - 04 76 29 86 00
- . MAISON DES ASSOCIATIONS 04 76 29 80 44
- . MAISON POUR L'EMPLOI 04 76 29 86 20
- . MAISON DE L'HABITANT 04 76 29 86 29
- . PERSONNES ÂGÉES ET RETRAITÉS, SOUTIEN À DOMICILE 04 76 29 80 22
- . PETITE ENFANCE / LA CAPUCINE 04 76 29 80 24
- . PETITE ENFANCE / RAM 04 76 29 80 16
- . POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) 04 76 29 80 54
- . PIMMS 04 38 92 10 33
- . POLICE MUNICIPALE - 04 76 29 86 10
- . RÉSIDENCE PERSONNES ÂGÉES IRÈNE JOLIOT-CURIE - EHPAD 04 76 29 86 70

**> Permanences associatives**

AIDE INFORMATION AUX VICTIMES (AIV)  
1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis de 9h15 à 11h, au CS Irène Joliot-Curie.  
RDV au 04 76 29 80 62.

**ARCHITECTE-CONSEIL**

Un mercredi par mois, à partir de 9h, au service Urbanisme.  
RDV au 04 76 29 80 55.

**ASSOCIATION POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS (APA.JH)**

Jeu de 9h à 12h, au CS Jean Moulin.  
RDV au 06 08 75 50 40.

**AVOCAT-CONSEIL**

2 samedis par mois, de 9h à 12h, à la bibliothèque.  
RDV au 04 76 29 80 62.

**ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS SALARIÉS (INDECOSA)**

2<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14h à 17h, à l'ancienne école Taillefer  
RDV au 04 76 45 60 04.

**CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (CARSAT)**

Information sur l'accès et le droit aux soins des personnes en situation de précarité.  
Mardi de 9h à 11h30, au CCAS.  
RDV au 04 76 12 19 02.

**CONSEILS CONCILIATEUR-MÉDIATEUR**

1<sup>ers</sup> et derniers vendredis du mois, de 9h30 à 12h, en mairie.  
RDV au 04 76 29 80 62.

**MAISON DE L'HABITANT**

Bailleurs : OPAC 38, SDH, ACTIS  
Conseils : (CNL)  
04 76 29 86 29.

**> Urgences & numéros utiles**

- . SAMU 15 ou 112
- . POMPIERS 18 ou 112
- . POLICE-SECOURS 17
- . URGENCES PERSONNES SOURDES 114
- . SANS ABRI 115
- . ENFANCE MALTRAITÉE 119
- . ENFANTS DISPARUS 116 000
- . POLICE MUNICIPALE 04 76 29 86 10
- . SAUVETEURS SECOURISTES PONTOIS 04 76 98 65 62

**CENTRE ANTIPOISON DE LYON**

04 72 11 69 11

**URGENCE SÉCURITÉ GAZ**

0 800 47 33 33

**URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ**

0810 333 338

**. RISQUES MAJEURS**

Pour être averti en cas d'urgence, inscrivez-vous sur [WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR](http://WWW.VILLE-PONTDECLAIX.FR)

**. DISPOSITIF DE PROXIMITÉ**

Pour signaler des dysfonctionnements sur l'espace public. 04 76 29 86 29

# 1918-2018

# CENTENAIRE

# POUR LA PAIX



## *PONT DE CLAIX*

## SE SOUVIENT ET COMMÉMORE

**EXPOSITION "LES POILUS D'AILLEURS"**

DU 17 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE, BIBLIOTHÈQUE ARAGON

**FILM "LES POILUS D'AILLEURS"**

VENDREDI 9 NOVEMBRE, 19H, BIBLIOTHÈQUE ARAGON

**CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION**

DIMANCHE 11 NOVEMBRE, 11H, PARC BOREL

AVEC LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE DE PONT DE CLAIX